



L'Éditorial

Chers adhérent(e)s

Comment allez-vous ?

C'est l'hiver, les journées raccourcissent, le froid, les mauvaises nouvelles diffusées sans discontinuer sur les ondes.....je ne vais pas tout énumérer sous peine de vous déprimer.

En cette période calendale faisons une pause. Oui cela paraît un peu fou mais essayons de changer d'angle pour transformer une situation négative en chance.

« Faisons briller la petite étoile du positivisme qui métamorphose la vie »

Notre association n'a pas la prétention d'effacer tous les soucis, les peines mais je peux vous dire combien nos rencontres font du bien.

Le voyage à Prague (arrosé sur et sous le Pont Charles), le séjour en Ardèche avec ses visites, ses soirées animées, la journée grillades "sans grillades", les nombreuses balades, que de bons souvenirs nous gardons ! Voilà pourquoi l'équipe qui anime notre association est toujours active pour vous proposer ces journées "bienfaitrices".

Depuis la Lettre APHRAP n° 47 du mois de juin, nous avons diffusé :

- 4 numéros de Spécial
- des informations sur le contrat mutuelle : réunion annuelle avec Mutuelles du Soleil (Mds)
- des informations pour éclairer ceux qui ont des problèmes avec internet par le biais des LPI (Lettre Périodique d'Information) ou directement sur le site "Les Aphrapnautes" .

En parallèle ce sont tenues: 3 réunions de Bureau, 1 Conseil d'Administration, 1 réunion du groupe GPS (Groupe Protection Santé) mais il y a eu aussi de nombreux échanges avec notre correspondante chez Mds. Quant au groupe GALA, il est en constante activité pour dénicher de belles balades, préparer les séjours...

Le programme complet des sorties pour 2018 sera dévoilé lors de l'Assemblée Générale mais d'ores et déjà nous avons le plaisir de vous annoncer les points forts de l'année à venir avec un séjour en Ubaye/Mercantour, un voyage à Malte, une journée aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Préparer l'**Assemblée Générale** sera la préoccupation de cette fin d'année, elle aura lieu le **8 février 2018 à La Destrousse**. Elle sera précédée d'un buffet, pensez à vous inscrire à réception de la convocation et dès maintenant à noter la date dans vos agendas.

Si vous souhaitez rejoindre le Conseil d'Administration pour participer au plus près à la vie de l'association, manifestez vous auprès d'un membre du Bureau, du Conseil d'Administration ou en écrivant à l'APHRAP.

Passez d'agréables et joyeuses fêtes de fin d'année, nous nous retrouverons le 18 janvier pour une balade en pays provençal.

Le mot du Trésorier :

Simplification des cotisations

Jusqu'à présent, et encore pour 2018, nous disposons d'un barème de cotisations complexe basé sur l'historique de la situation des adhérent(e)s :

Membre de Droit, Membre Affilié-e, conjoint(e) affilié(e), ami(e), affilié(e) à Mds, etc...

Cette année nous avons réduit le nombre de tarifs à 4 (7€, 10€, 12€, 17€) tout en gardant la multiplicité des situations mais il y a encore des anomalies. Ainsi nous avons 17 adhérent-e-s ami(e)s qui ont surtout adhéré pour participer aux activités conviviales et qui règlent une cotisation réduite du fait qu'ils-elles n'ont pas le droit de vote aux AG.

Cette situation nous semble anormale car ces adhérent-e-s bénéficient de contributions.

Nous proposerons à l'Assemblée Générale en février 2018, avec application pour 2019, un nouveau barème de cotisation qui restera basé sur une cotisation individuelle à 17€.

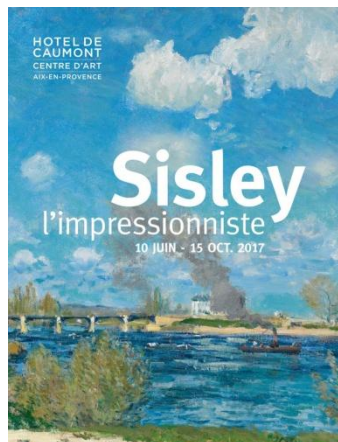
Par contre toutes les situations existantes seront basées sur ce tarif et seul perdurerait le tarif couple.

L'objectif est de réduire et de ne conserver que 2 tarifs.

Ce barème, bien sûr, devra être adopté par l'Assemblée Générale qui est la seule habilitée à décider.

Nos activités depuis la rentrée...

Septembre : journée sur l'île de Porquerolles



Toujours en **Septembre** :
visite de l'exposition "Sisley"
Hôtel de Caumont, Aix-en-Provence

Octobre : le séjour en Ardèche,
Laurac-en-Vivarais



Toujours en **Octobre** : balade, dans le
Parc national des Calanques, En-Vau.

Novembre : l'incontournable journée
"Grillades" à Saint-Jean du Puy.



Décembre : balade sur les
hauteurs de Cassis, la couronne
de Charlemagne..

Et ensuite, pour 2018 ...

GALA prépare un programme ayant pour objectif d'essayer de mêler visites et balades afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous, de venir nous rejoindre et partager ensemble des moments conviviaux. L'intégralité du programme vous sera révélé lors de notre Assemblée Générale du 8 février, mais voici tout de même un avant-goût de ce qui vous attend pour l'année prochaine...



Les balades : la chapelle d'Eygalières, le clos de Barry (St- Zacharie), le Musée de l'aviation, circuit de la mine (St-Savournin), etc...



Du 8 au 11 juin : séjour de 4j/3n dans la vallée de l'Ubaye, au village de vacances Lou Riouclar, en pension complète. Ouvert à tous (marcheurs et non marcheurs), balades avec guide, visites, etc...



28 juin : sortie aux Saintes-Marie-de-la-Mer, promenade en bateau, visite en petit train, etc...Déplacement en car et déjeuner au restaurant.

Du 30 septembre au 4 octobre : voyage de 4j/4n à Malte, en hôtel ****, pension complète, au départ de Marseille. Visites guidées, Rabat/Mdina, La Valette, une journée à Gozo, etc...



Informations concernant les Adhérent(e)s APHRAP

Début janvier 2018, nos adhérents non-internautes pourront demander le Listing des Adhérents 2017 à réception de la convocation à l'AG (Spécial 161). Il sera alors joint en février 2018 au Spécial AG (Aperçu) qui suivra notre Assemblée Générale.

Ainsi, ils pourront avoir une vision complète et claire de l'identité de nos adhérents. (Membres de Droit et Membres Affiliés)

Pour les Aphrapnautes (adhérent(e)s internautes) cette information reste en permanence actualisée et accessible via le site internet de votre Association.

Nous rappelons que les Membres de Droit sont ceux qui ont travaillé dans la société (quelle que soit la raison sociale) et les Membres Affiliés sont soit les conjoints, soit des amis de Membres de Droit.

IMPORTANT :

Si vous êtes enregistré(e) comme non-internaute mais que vous disposez maintenant d'une adresse électronique, faites-nous le savoir : Ainsi vous pourrez être informé(e) en temps réel !

Si vous êtes affilié(e) au contrat collectif de Mutuelles du Soleil (Soléa PRO 3000 ou Soléa PRO 4000), veillez à renouveler systématiquement votre adhésion annuelle à l'Association.

Au 22 décembre 2017, votre Association comptait **276 adhérents** (269, fin 2016) répartis de la façon suivante :

- **196 Membres de Droit** (201, fin 2016)
- **80 Membres Affiliés** (68, fin 2016)
- **8 Démissionnaires Membre de Droit** (et 3 décès)
- **5 Démissionnaires Membre Affilié**

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres :

Membre de Droit :

Membre Affilié :

| | |
|-------------------|---------------------|
| Annick ARPAJA | Bernard ARPAJA |
| Eliane BUCAILLE | Micheline DE CAUWER |
| Michèle JEREMIE | Martine MARTINET |
| Gilbert SOFFIETTI | Michèle YEDRA |

Groupe Protection Santé : GPS

La fin de l'année approche...C'est la période des bilans...le Groupe Protection Santé de l'APHRAP n'y échappe pas.

160 personnes sont adhérentes à Mutuelles du Soleil (MdS) représentant :

70 contrats SOLEA PRO 3000 et 28 contrats SOLEA PRO 4000
sur un effectif de 196 personnes Membres de Droit à l'APHRAP.

Les résultats 2017 du ratio P/C (montant des Prestations/montant des Cotisations) ont été de :

Pour SOLEA PRO 3000 : 0,84

Pour SOLEA PRO 4000 : 1,46 en raison des dépenses plus importantes en dentaire et optique

Ce ratio influence, malgré la mutualisation, le tarif des cotisations de l'année suivante.

Les augmentations pour 2018 seront de :

1,6% pour le SOLEA PRO 3000

5% pour le SOLEA PRO 4000

Le 30 novembre, s'est tenue la réunion annuelle avec Mutuelles du Soleil. Mme Bianco (Responsable d'agence) et Mme Ruiz (Conseillère clientèle) ont répondu aux nombreuses questions.

Le compte rendu de cette réunion a été adressé aux adhérents à MdS.

Nous formulons un petit regret. Nous n'étions que 29 sur un effectif de 160 personnes. Il faudra faire mieux l'an prochain...Promis !.

Nous nous permettons de rappeler que pour pouvoir bénéficier du "tarif groupe" des Mutuelles du Soleil vous devez vous acquitter de la cotisation annuelle APHRAP. Chaque année nous actualisons notre listing adhérents que nous transmettons à Mutuelles du Soleil.

Si nous sommes à l'heure du bilan, nous entrons aussi dans la période des vœux.

Le groupe GPS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et...une bonne santé !.